

FAVORISER L'AUTONOMIE ET LE BIEN-ÊTRE D'UN ENFANT AVEC UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

[MIABETSA22-C]

Durée de la formation

14 heures (2 jours)

Tarif

Sur devis

Lieu de formation

À définir

Horaires

09h00 / 12h30
13h30 / 17h00

Prérequis

Agrément d'assistant maternel et attestation de formation initiale d'assistant maternel

Public concerné

Assistant(e)s maternel(le)s et Salarié du Particulier Employeur

Nombre de stagiaire

12 stagiaires maximum

Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique proposée est dite "active", avec alternance de cours théoriques et pratiques, échanges et études de situations vécues par les participants.

Modalité d'évaluation

Étude de situation professionnelle numérique

Formalisation de la formation

- 1 certificat d'intervention en autisme
- 1 attestation de fin de formation validant les compétences acquises
- 1 passeport de formation pour les assistants maternels

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Contactez notre référent handicap
Maryse DIALLO - 04.94.60.38.85

formation-provenceazur@msaservicespa.fr

Intervenant

À définir

Renseignements et inscription

Maryse DIALLO
04.94.60.38.85

formation-provenceazur@msaservicespa.fr

OBJECTIFS

- Mettre en place un environnement sécurisant pour l'enfant,
- Adapter l'accompagnement à ses particularités et de comprendre,
- Prévenir et gérer les comportements-problèmes.

SAVOIRS

- Les principes de base des programmes globaux d'intervention recommandés par la HAS.
- Les stratégies favorisant l'autonomie, telles que la structuration et la visualisation des activités ou encore la guidance.
- Le besoin de prévisibilité et d'anticipation.
- La mise en place de jeux et d'activités.
- Les « comportements-problèmes » (HAS) : définition, caractéristiques et prévention.
- La gestion des stéréotypies, des particularités sensorielles et alimentaires.

SAVOIR-FAIRE

- ❖ Analyser les facteurs personnels et environnementaux freinant ou favorisant l'autonomie de l'enfant au quotidien.
- ❖ Aider l'enfant dans les actes du quotidien en le faisant participer et en utilisant les techniques ou le matériel adaptés à ses besoins.
- ❖ Mettre en place des routines et des rituels, ou respecter ceux qui existent, en veillant à ce qu'ils n'envahissent pas le quotidien de l'enfant.
- ❖ Mettre en place des repères pour structurer le temps, l'espace, l'organisation des tâches et la transmission d'une information.
- ❖ Développer l'autonomie et les compétences de l'enfant dans les actes du quotidien ou les loisirs en s'appuyant sur ses centres d'intérêt et ses potentialités.
- ❖ Aider l'enfant à gérer son stress et ses émotions.
- ❖ Repérer et réduire les sources d'anxiété dans l'environnement de l'enfant.
- ❖ Repérer un comportement-problème et analyser son contexte d'apparition, ses manifestations et ses conséquences.
- ❖ Partager ses observations avec les parents et les professionnels pour comprendre la fonction du comportement-problème et trouver une solution.
- ❖ Contenir et apaiser l'enfant en cas de crise en s'appuyant sur les informations et outils transmis par les parents.

SAVOIR-ÊTRE

- ✓ Être disponible
- ✓ Être patient
- ✓ Être encourageant et valorisant
- ✓ Être imaginatif
- ✓ Faire preuve de bonne résistance émotionnelle